

« Le petit Bon usage » (re)prend vie

Rebaptisé « Le petit Bon usage », « Le petit Grevisse » se modernise et donne la parole à Johnny, Amélie Nothomb ou encore Marc Lévy.

● **Marie-Françoise GINOUSSE**

La grammaire est et reste bien belge ! Pour preuve la sortie du *Petit Bon usage*, une modernisation complète du *Petit Grevisse*, réalisée par deux professeurs de linguistique de l'UCLouvain, Cédric Fairon et Anne-Catherine Simon.

1. Du « Précis » au « Petit » En 1936, *Le Bon usage* de Maurice Grevisse est édité. Rapidement, cette grammaire devient une référence dans tout le monde francophone. En 1939, déjà, paraît une version grand public, *Le Précis de grammaire française*. *Le Bon usage* sera sans cesse mis à jour et réédité, par Maurice Grevisse d'abord, puis André Goosse. *Le Précis* connaîtra la même évolution, mais en changeant de nom. Devenu *Le petit Grevisse* au milieu des années 2000, le voici rebaptisé *Le petit Bon usage*.

2. Des auteurs, chanteurs, slameurs d'aujourd'hui « *Le petit Grevisse* avait son âge, nous confie Cédric Fairon, nous avons voulu

le moderniser, le mettre au goût du jour en faisant appel, pour illustrer les règles grammaticales, à des textes actuels. Et on y trouve tout autant des chanteurs comme Johnny Hallyday, Patrick Bruel ou Stromae, des slameurs tel Grand Corps Malade, que de nombreux auteurs contemporains dont certains très populaires comme Marc Lévy ou Katherine Pancol. Ils sont tous parfaitement représentatifs de l'usage de la langue française aujourd'hui. » Pour autant, les auteurs plus anciens ne sont pas

oubliés. « Nous nous sommes servis d'environ 600 ouvrages dont quelque 450 très récents et 150 plus classiques. C'est un immense hommage à la littérature particulièrement contemporaine. »

3. Une base de données Pour rassembler cette immense documentation, les auteurs ont fait appel à une base de données réalisée par le Cental (Centre de traitement automatique du langage) à Louvain-la-Neuve. « Cette base de données nous a assez rapidement fourni des exemples pour illustrer les règles de la grammaire française. C'était une clé d'accès. Mais après, il y a eu un énorme travail de sélection que nous avons mené sur des critères de « réception » : œuvres primées, succès populaire, mise en avant d'un auteur... Parfois aussi, pour trouver un exemple, nous avons dû chercher en dehors de la base de données. »

4. Évolution « Ce qui évolue le plus vite dans la langue française, c'est le vocabulaire. La grammaire, c'est plus lent. Mais il y a quand même des domaines où on constate des changements importants comme la con-

jugaison, par exemple. Certains temps ne sont plus employés. »

L'ouvrage prend en compte les évolutions les plus récentes de la langue française. La féminisa-

tion des noms bien sûr – même si la réforme date déjà de 1990 – mais aussi ce qui fait actuellement débat, comme l'écriture inclusive ou encore l'accord du participe passé avec avoir. « Corriger et simplifier certaines aberrations de la langue est important, surtout si on veut que le français reste une langue internationale. Il ne faut pas décourager les apprenants. J'estime aussi à titre personnel que l'utilisation à outrance du point médian dans l'écriture inclusive dégrade la qualité d'un texte. Sous des prétextes revendicatifs, on exclut les lecteurs faibles et les apprenants. Il y a d'autres possibilités comme l'accord de proximité, par exemple. Prenons le temps de réfléchir. »

5. L'exemple royal Même Albert II est cité dans *Le petit Bon usage*, au chapitre des sons et de la prononciation (page 26). « Dans certains contextes très formels, on peut prononcer la consonne de liaison sans l'enchaîner avec la voyelle qui suit. La liaison sans enchaînement est plutôt rare et réservée au registre politique : " Il y a d'abord cette belle expérience de deux journaux, l'un francophone, l'autre néerlandophone, prenant _ ensemble, pendant _ un mois, le pouls de chacune de nos communautés et régions. " (Albert II de Belgique, *Vœux de fin d'année*, 2007) ». ■

► Maurice Grevisse, Cédric Fairon, Anne-Catherine Simon, « Le petit Bon usage de la langue française », De Boeck supérieur, 576 p.